

## Programme de Formation

### EX03 - Le suivi et la gestion des marchés publics



#### Organisation

**Durée :** 14 heures

**Mode d'organisation :** À distance

**Prochaine session :** *début* 26/11/2026

*fin* 27/11/2026

#### Contenu pédagogique

##### **Public visé**

Agents chargés du suivi du marché et du contrôle des factures



##### **Objectifs pédagogiques**

- Connaître les prérogatives de l'acheteur dans la gestion des marchés
- Connaître les droits et obligations des entreprises prestataires
- Connaître les différentes phases du règlement d'un marché et les différentes formes de paiement
- Gérer les relations administratives avec une entreprise
- Établir les documents nécessaires
- Vérifier et modifier une demande de paiement
- Maîtriser les relations pré contentieuses et les délais d'instruction et de réponse



##### **Description**

###### **1. Présentation du cadre général**

**Les acteurs de l'exécution des marchés :** le RPA, les opérateurs économiques (titulaire, sous-traitants, cotraitants)

**Les textes applicables**

###### **2. Les actes de gestion administrative du marché**

**Les documents qui régissent l'exécution des contrats :** Acte d'engagement, CCAP, CCTP, CCAG

**La notification**



Les ordres de service et les bons de commande : forme et contenu

Les délais d'exécution : déclenchement, décompte, prolongations, sanctions (les pénalités de retard)

### **3. La vérification du service fait**

**Les contrôles exercés par l'acheteur :** La vérification de la conformité qualitative et quantitative

#### **Les décisions après vérification**

L'admission ou la réception : forme et conséquences

La décision d'ajournement : dans quel cas l'utiliser et comment la mettre en oeuvre

La réfaction : comment la motiver

La réception avec réserves pour les travaux

refus ou le rejet des prestations

#### **Les conséquences de l'inexécution**

La mise en oeuvre des pénalités

La résiliation pour faute du marché

### **4. La gestion des cotraitants et des sous-traitants**

#### **Le régime de la cotraitance**

Présentation des différentes formes de groupements : groupement solidaire, groupement conjoint, groupement conjoint avec mandataire solidaire

Le rôle du mandataire dans l'exécution du marché

Les conséquences de la défaillance du mandataire ou de l'un des cotraitants

La gestion de la mauvaise exécution des prestations

#### **La sous-traitance**

Définition et notions voisines

La responsabilité du titulaire dans l'exécution des prestations sous-traitées

La déclaration de sous-traitance : forme et contenu

Les conditions d'acceptation du sous-traitant et de l'agrément de ses conditions de paiement

Le paiement direct des prestations sous-traitées

### **5. Le suivi financier du marché**

#### **Le financement du marché**

Le financement bancaire : cession et nantissement de créance, affacturage

Le financement public au travers du versement de l'avance (définition, conditions de versement et de récupération)

#### **La liquidation de la demande de paiement**

La forme technique du prix : unitaire ou forfaitaire

La forme économique du prix : ferme, ferme et actualisable, ajustable, révisable

Le paiement : par acompte et le paiement définitif (étude de la procédure de réalisation du décompte général dans le cadre des marchés de travaux)

La retenue de garantie

Le délai global de paiement : contenu du DGP, possibilité de suspendre le DGP, l'application d'intérêts moratoires

## 6. L'évolution du contrat

**Le principe de mutabilité des contrats administratifs** : la nécessité d'assurer la continuité et l'évolutivité du service public

### Les limites aux modifications des marchés publics

La clause de réexamen

Les travaux, fournitures et services supplémentaires

Les modifications du besoin rendues nécessaires par des circonstances qu'un acheteur diligent ne pouvait pas prévoir

Le remplacement du titulaire du marché

Les modifications non substantielles

Les modifications liées au montant du besoin nouveau : le respect des seuils européens et les limites en %

### Les conditions formelles de passation des avenants

La procédure d'alerte pour les avenants de plus de 5%

Le passage préalable devant l'assemblée délibérante pour les collectivités locales

Les règles applicables à la passation des avenants et décision de poursuivre en cas de mandat de maîtrise d'ouvrage

La transmission au contrôle de légalité des avenants et décisions de poursuivre des collectivités locales

Les mesures de transparence et de publicité

La formalisation de l'avenant : conditions de formes et de contenu

## 7. Le règlement des litiges

**Contestation des OS** : délais, forme et le contenu des observations

**Mémoire en réclamations** : délais, forme et le contenu

**Les résiliations** : les cas de recours, la forme de la décision, les motivations

**La mise en jeu des garanties techniques**

**Les litiges et recours**

**L'utilisation du protocole transactionnel**



### Prérequis

Une connaissance de base de la réglementation des marchés publics



### **Modalités pédagogiques**

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



### **Moyens et supports pédagogiques**

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud



### **Informations sur l'accessibilité**

Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.